

# Bulletin d'informations

Nouvelle ville de Repentigny

Vol.1 No.1 - Juin 2002



## FÊTE

Secteur Le Gardeur  
**Fête au parc Desrosiers**

On célébrera également la Fête nationale au parc Desrosiers (secteur Le Gardeur), 181 rue Desrosiers, le dimanche 23 juin.

Les activités débutent à 16 h avec la parade des bicyclettes (sous surveillance policière).

Suivront, un souper communautaire, un spectacle de chiens savants, les discours protocolaires, les spectacles musicaux de Rocky et son groupe, un feu d'artifice à 22 h 15 et un feu de joie à 22 h 40.

Structures gonflables, compétitions et jeux libres animeront également la fête.

Informations supplémentaires :  
Lorraine Villemaire au (450) 654-3309

### SOMMAIRE

<a href="#">Mot de la mairesse</a>	<a href="#">p. 2</a>
<a href="#">Nouvelle ville</a>	<a href="#">p. 3</a>
<a href="#">Carte du conseil municipal</a>	<a href="#">p. 4 et p.5</a>
<a href="#">Concours logo</a>	<a href="#">p.6</a>
<a href="#">Festival Jeune Public</a>	<a href="#">p. 7</a>
<a href="#">Calendrier des activités de l'été</a>	<a href="#">p. 8</a>
<a href="#">Assemblées du conseil municipal</a>	<a href="#">p. 8</a>

## NATIONALE 2002

### Repentigny accueille la grande fête régionale

Le tout Lanaudière se donne rendez-vous au parc Saint-Laurent de Repentigny les 23 et 24 juin prochains pour y célébrer la Fête nationale du Québec. Cette année, deux jours de festivités attendent les visiteurs qui auront droit à des spectacles de grande qualité.

#### Activités du dimanche 23 juin

Du côté musical, mentionnons ceux du rocker Michel Pagliaro qui se produira sur scène avec son groupe le dimanche 23 juin, à compter de 20 h 35 et celui de Richard Petit, présenté un peu plus tard en soirée, à 22 h 50.

Autre activité vedette s'il en est une, le spectacle pyro-musical (feu d'artifice) est aussi de retour. Il sera présenté à compter de 22 h 30, toujours le dimanche 23 juin. Bien sûr, salut au drapeau, discours patriotique, clowns, concours de la relève et animations de toutes sortes sont aussi au menu.

En sa qualité de Ville hôte de la grande fête régionale, Repentigny présentera sur écran géant, toujours ce même dimanche 23 juin, une partie du grand spectacle national qui se tient à Québec.

#### Activités du lundi 24 juin

Les activités du 24 juin se déroulent sur deux sites : au parc Saint-Laurent et au Magasin Universe, L'Univers Extrême, situé au 200, boulevard Brien.

La famille appréciera le retour de la randonnée cycliste dont le départ sera donné à compter de 11 h au parc Saint-Laurent. Des activités familiales s'y tiendront jusqu'à 20 h. Village Pharmaprix, clowns, maquillage et souper champêtre (à 17 h 30) sont au programme.

Au magasin Universe, les adolescents pourront participer à des concours, à des démonstrations de planches à roulettes, de trampoline, de bicyclette extrême, assister à un spectacle RAP, un spectacle SKA ainsi qu'à un souper champêtre. Une journée d'activités tout spécialement conçue pour et par les jeunes !

(voir horaire complet en page 2)



Pour de plus amples renseignements : [www.ville.repentigny.qc.ca](http://www.ville.repentigny.qc.ca)

# Mot de la mairesse



## Le défi emballant de la nouvelle ville

Le 1<sup>er</sup> juin 2002 restera une date importante pour toutes les citoyennes et tous les citoyens de Le Gardeur et de Repentigny, cette journée marquant officiellement la naissance de la nouvelle ville de Repentigny.

Un défi emballant nous attend pour assurer la mise en place de la nouvelle ville et c'est avec énormément d'enthousiasme que nous, les élus et les membres de l'administration, entendons le relever pour vous offrir, d'abord et avant tout, une qualité et une efficacité des services municipaux.

Il n'est pas question de révolutionner les habitudes de la population mais plutôt de profiter des circonstances pour revoir nos façons de faire pour ainsi permettre à la nouvelle ville de déployer tout son potentiel et livrer toutes ses promesses. Certes, on peut voir grand, mais tout en demeurant proche des gens et de leurs préoccupations quotidiennes. D'ailleurs, la mise en place de la nouvelle ville doit se faire en partenariat avec les citoyennes et les citoyens et tous les décideurs. C'est ensemble que nous devons réaliser ce beau projet de la nouvelle ville.

J'en profite donc pour inviter la population à participer activement au concours populaire qui servira à la création d'un nouveau logo pour la ville et aussi au concours pour trouver un nom pour le bulletin municipal qui vous sera livré dix fois par année. Voilà deux belles occasions pour les citoyennes et les citoyens de contribuer à la mise en place de la nouvelle ville de Repentigny.

En terminant, je vous souhaite de passer une agréable Fête nationale, un bel été et surtout, je vous incite à faire preuve de prudence.

  
Chantal Deschamps

## Programmation de la Fête nationale

### Soirée du 23 juin 2002 - Parc Saint-Laurent

- 18 h Ouverture du site
- 18 h 15 Clown du carrousel
- 19 h 20 Premier spectacle - François Dupuis
- 20 h 35 Spectacle principal - Michel Pagliaro
- 22 h 10 Début du protocole - projection en direct de Québec
- 22 h 30 Feu d'artifice
- 22 h 50 Spectacle de clôture - Richard Petit
- 00 h 25 Fin des activités et fermeture du site

### Journée du 24 juin 2002 - Site Brien

(Magasin Universe, L'Univers Extrême, 220, boul. Brien)

- 13 h Ouverture du site
- 13 h 15 Début des activités Ado - Concours de murale  
Démonstration de planche à roulettes - Trampoline  
Spectacle de bicyclette extrême
- 16 h Spectacle RAP 17 h Spectacle SKA - Opus
- 18 h Fin du souper Champêtre et fermeture du site

### Journée du 24 juin 2002 - Parc Saint-Laurent

- 11 h Randonnée cycliste - Parc Saint-Laurent
- 12 h 15 Ouverture du site
- 13 h Début des activités familiales - Village Pharmaprix  
Clowns - maquillage
- 17 h 30 Souper champêtre
- 20 h Fin du souper Champêtre et fermeture du site

### Changements de dernière minute

Consultez la ligne **Info-Arts au 654-2787** pour connaître les changements de dernière minute.

#### En cas de pluie

En cas de pluie, les activités sont annulées sauf les spectacles et le feu d'artifice qui ne seront annulés qu'en cas d'orage.

#### Service de navettes

Un service de transport gratuit sera en opération aux heures de fermeture de la rue Notre-Dame. Les arrêts prévus sont : Direction est : Place Repentigny (secteur face à la caisse) et D'Argenson (pour le parc Saint-Laurent). Direction ouest : centre commercial (coin boulevard Laurentien), école secondaire JBM (coin Valmont), centre commercial (coin boulevard Brien) et D'Argenson (pour le parc Saint-Laurent).

#### Transport en commun

Soyez attentifs aux modifications du parcours sur la rue Notre-Dame (entre Brien et intersection Iberville/Notre-Dame). Le tout sera affiché dans les autobus et les aribus.

#### Boissons

Il est interdit d'amener sur le(s) site(s) des canettes, des bouteilles ou autres contenants de verre et caisse de bière ou autre. Des rafraîchissements seront en vente sur place.

#### Fermeture de rue

Pour assurer la sécurité des gens au cours des activités qui se dérouleront à proximité du parc Saint-Laurent, la rue Notre-Dame sera fermée de Cherrier à Jean-Talon, de 15 h le 23 juin à 02 h le 24. Les résidents de ce secteur pourront avoir accès à leur résidence par la rue D'Argenson, coin Iberville. Seuls les résidents du secteur (preuve de résidence exigée) pourront emprunter cet accès durant cette période.

#### Tournée cycliste

Prenez également note que la tournée cycliste perturbera la circulation entre 10 h 30 et 12 h 30. Le départ se donnera à 11 h (sur Iberville, coin D'Argenson) pour emprunter la rue Laforest puis le boulevard L'Assomption en direction est; puis le train cycliste empruntera Valmont jusqu'à l'école secondaire JBM. Pour le retour le contingent empruntera Iberville, puis Cherrier, et finalement les rues Lapière et Daigle.

#### Stationnement

Le stationnement du parc Saint-Laurent, tout comme la rampe de mise à l'eau, seront fermés du 21 juin 07 h au 25 juin 07 h.

#### Changements d'horaire

Notez que les spectacles et le feu d'artifice changent de jour et que l'animation et la tournée cycliste changent d'heure. Il faut donc consulter l'horaire.



## Nouvelle Ville

# Des modifications à retenir

La nouvelle Ville de Repentigny, formée des territoires des villes de Le Gardeur et de Repentigny a vu le jour le 1<sup>er</sup> juin dernier.

À l'exception des services spécifiés dans cette page, tous les autres services sont maintenus et rendus aux citoyennes et aux citoyens des deux secteurs de la nouvelle ville comme ils l'étaient offerts avant le 1<sup>er</sup> juin.

## Modifications survenues depuis le 1<sup>er</sup> juin

### ACTIVITÉS DE LOISIR

#### Cartes « Passeport » et « Privilèges »

Les avantages rattachés à la carte « PASSEPORT » et à la carte « PRIVILÈGES » sont maintenus et seront reconnus par chacun des secteurs de la nouvelle ville.

#### Abolition de la surprime

Pour les résidentes et les résidents des secteurs de Le Gardeur et de Repentigny, il n'y a plus de surprime lors de l'inscription aux activités de loisir suivantes, offertes par l'un ou l'autre des deux secteurs de la nouvelle ville puisque, de facto, tous les citoyens sont dorénavant des résidents de la nouvelle ville de Repentigny : bibliothèque, piscine, camps de jour, voyages, journées thématiques, séjours plein air, cours de tennis (secteur Le Gardeur seulement)

#### Inscription

L'inscription aux diverses activités offertes par l'un ou l'autre des deux secteurs (Le Gardeur ou Repentigny) doit être faite dans le secteur qui offre l'activité.

### ACCÈS AU SITE LOUVAIN

Tous les résidents ont désormais accès, aux mêmes coûts et aux mêmes conditions au site Louvain où l'on recueille les débris de matériaux secs (bois, placoplâtre, branches, briques, terre, etc.). Le site est réservé à un usage résidentiel.

### VIDANGE DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS

La ville met à la disposition de tous ses résidents un site pour disposer des eaux usées des véhicules récréatifs. Les installations sont situées à proximité du site Louvain.

## Modifications au 1<sup>er</sup> juillet

### ACCÈS GRATUIT AUX BIBLIOTHÈQUES

À compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, l'adhésion aux bibliothèques des secteurs Le Gardeur et Repentigny sera accessible gratuitement aux résidents et résidentes de la nouvelle ville.

Ainsi, tout citoyen dont le renouvellement de la carte « Passeport » ou « Privilèges » vient à échéance, pourra choisir les options suivantes :

- Carte donnant accès à la bibliothèque seulement (secteurs Repentigny ou Le Gardeur) : **gratuit**
- Carte « Passeport » ou « Privilèges » donnant accès à la bibliothèque et aux mêmes avantages que ceux qui prévalent actuellement : **Individu : 5 \$**  
**Famille : 10 \$**

### À TOUS LES DÉTENTEURS DE LA CARTE PRIVILÈGES

Pour avoir accès dès maintenant aux deux bibliothèques municipales de la nouvelle ville, nous avons dû réimprimer les cartes Privilèges afin de les rendre compatibles aux deux systèmes informatiques. Nous vous invitons donc à vous rendre à la bibliothèque municipale de Le Gardeur durant les heures d'ouverture pour vous procurer gratuitement votre nouvelle carte Privilèges.

La bibliothèque est située au 1, Montée des Arsenaux (entrée rue Harvey) et est ouverte du mardi au vendredi de 13 h à 20 h et le samedi de 9 h à 12 h (horaire actuellement en vigueur). À compter du 25 juin, l'établissement ouvrira ses portes du mardi au vendredi, de 13 h à 21 h. Informations supplémentaires : 582-8288.



# TROUVEZ un nom à ce bulletin



Comme vous avez pu le constater, le nouveau bulletin municipal qui remplace dorénavant Le Tour de Ville et Le Citadin n'a pas encore de nom.

Vous êtes donc invités à participer au baptême de cette nouvelle publication en suggérant un nom qui coiffera le journal de la ville. Les règles du concours sont fort simples :

- Être citoyen de la nouvelle ville de Repentigny
- Soumettre deux (2) propositions au maximum

Acheminez vos propositions par lettre à :

**Concours Bulletin municipal,  
Ville de Repentigny,  
435 boulevard Iberville,  
Repentigny (Québec) J6A 2B6**

ou par courriel :

**communication@ville.repentigny.qc.ca,**  
avant le 3 juillet prochain.

Un jury sélectionnera la proposition gagnante et son auteur méritera un certificat-cadeau d'une valeur de 500 \$ échangeable chez un commerçant de la municipalité. Par ailleurs, d'autres prix seront tirés au hasard parmi les participants.





*Repentigny*

# Le conseil municipal de la nouvelle ville de Repentigny



## Mairesse



**Chantal  
DESCHAMPS**  
654-2302



## Conseillères et conseillers



**André  
CYR**  
**District 1**  
585-3410



**Lucien  
GOULET**  
**District 2**  
581-3508



**Denyse  
PELTIER**  
**District 3**  
581-5733



**Yves  
TOUSIGNANT**  
**District 4**  
582-6778



**Patrice  
PELTIER-RIVEST**  
**District 5**  
657-1255



**Daniel  
LABRECQUE**  
**District 6**  
585-8557



**Raoumond  
HÉNAULT**  
**District 7**  
581-0319



**Mario  
MORAIS**  
**District 8**  
654-4018



**Jean  
LANGLOIS**  
**District 9**  
585-4285



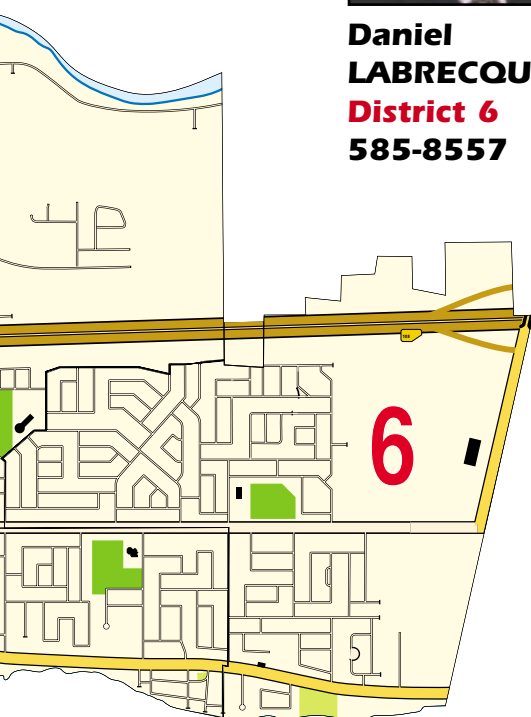
**Jeannot  
LEMAY**  
**District 10**  
582-4342



**Francine  
PAYER**  
**District 11**  
582-7711



**Robert  
PICARD**  
**District 12**  
581-9288



# CONCOURS

## Créez le nouveau logo de la ville!

Toutes les entreprises, les corporations et les institutions ont une image visuelle qui les identifie. Faisant suite au regroupement, la nouvelle ville doit donc se doter d'une nouvelle image corporative, d'un logo qui identifiera ses édifices, sa papeterie, ses véhicules.

Tous les résidents de la nouvelle ville sont donc invités à soumettre une illustration, un dessin ou une esquisse d'un logo pour la nouvelle ville. Un jury sélectionnera la proposition finale qui sera adaptée, corrigée ou modifiée par un professionnel du graphisme afin qu'elle soit applicable selon les besoins de la Ville.

Sans se substituer au jury, nous vous rappelons certains éléments importants en relation avec ce concours :

- la simplicité est importante puisque le logo se retrouve sur en-têtes de lettre, épinglettes et autres petits supports.
- La proposition doit s'appuyer sur la réalité de notre municipalité, de ses composantes, de ses atouts.
- Le dessin ne doit pas être une copie d'un logo déjà existant.

Vous faites parvenir votre proposition avant le 16 août accompagnée d'un court texte qui en explique les composantes, à l'adresse suivante :

Concours Logo  
Ville de Repentigny  
435 boulevard Iberville  
Repentigny (Québec)  
J6A 2B6

L'auteur de la proposition gagnante recevra un certificat-cadeau d'une valeur de 500 \$ échangeable chez un commerçant de Repentigny et des prix seront tirés au hasard parmi tous les participants.



## Les graffitis, c'est aussi du Vandalisme

### Repentigny aura les jeunes contrevenants à l'œil

*Les municipalités, tout comme les commerçants, sont au prise avec ce problème grandissant. À Repentigny, les autorités municipales poursuivent leurs actions afin d'enrayer ce fléau.*

Poursuivant ses actions visant à réduire les actes de vandalisme commis sur son territoire, Repentigny revient à la charge avec son **Opération Graffitis** qu'elle mènera au cours des prochains mois.

Depuis le 3 juin dernier, une équipe de cols bleus s'affaire à effacer les traces laissées par les tagueurs ici et là sur les différents édifices municipaux de la municipalité.

Il n'y pas que les cols bleus qui sont impliqués dans l'**Opération Graffitis** 2002. Les policiers municipaux vont aussi assurer une surveillance serrée des secteurs où les graffiteurs sont à l'œuvre.

Les édifices municipaux ne sont pas les seuls établissements touchés. Plusieurs commerces ont subi l'assaut des contrevenants au cours des dernières semaines. Là-dessus les autorités municipales entendent sensibiliser les propriétaires concernés à l'importance d'intervenir rapidement pour empêcher la propagation de cette pollution visuelle.

#### Intervention des forces policières

L'année dernière, certains jeunes tagueurs ont été arrêtés et poursuivis en vertu de la Loi des jeunes contrevenants. Quelques-uns ont par la suite participé à des mesures compensatoires visant à leur faire prendre conscience des gestes posés, notamment en aidant l'équipe de travailleurs municipaux chargée d'enlever ces mêmes graffitis.

Rappelons que ce type de vandalisme coûte plusieurs dizaines de milliers de dollars annuellement à la municipalité.

C'est pourquoi les services policiers comptent sur la collaboration du grand public pour les aider à combattre ce fléau. Les personnes témoins de la commission de tels actes sont invitées à communiquer immédiatement avec le 9-1-1.



### Vous avez reçu votre carte de compteur d'eau

#### Voici les règles à suivre

Que vous résidiez dans le secteur Repentigny ou dans le secteur Le Gardeur, vous recevrez d'ici quelques jours, à titre de contribuable de la nouvelle ville de Repentigny, votre carte de lecture pour votre compteur d'eau.

#### Étapes à suivre

Procédez le plus rapidement possible à la lecture de votre compteur. Signez la carte, inscrivez la date du relevé et retournez-la à l'adresse indiquée. Si vous avez vendu votre propriété, remettez cette carte au nouveau propriétaire ou retournez le tout avec la mention « propriété vendue ».

#### Vous avez des questions?

##### Secteur Repentigny

Par téléphone au (450) 654-2355 ou par télécopieur au (450) 654-2388 ou par courriel à : [taxation@ville.repentigny.qc.ca](mailto:taxation@ville.repentigny.qc.ca)

##### Secteur Le Gardeur

Par téléphone au (450) 585-1140, poste 224 ou par télécopieur au (450) 585-7679 (par télécopieur) ou par courriel à : [finances@ville.legardeur.qc.ca](mailto:finances@ville.legardeur.qc.ca)



## Festival Jeune Public de Lanaudière

**Du 5 au 7 juillet,  
vivez l'aventure médiévale**

Chevaliers et troubadours vous invitent à prendre part à la 10<sup>ième</sup> édition du Festival Jeune Public de Lanaudière, présentée au parc régional de l'île Lebel de Repentigny du vendredi 5 au dimanche 7 juillet.

Encore cette année, plusieurs spectacles et animations sont proposés aux petits comme aux grands. Le concours de la jeune relève revient, lui aussi, et ce grâce à l'appui fidèle du Club Optimiste de Repentigny.

La Corporation C-Jeune est aussi fière de souligner l'appui d'Hydro-Québec, dont la présence influe sur l'énergie des bénévoles.

Le Festival Jeune Public de Lanaudière, c'est plus de 20 spectacles professionnels, autant d'animations dans tous les recoins de l'île, une scène exclusivement réservée à La Relève, de l'animation continue, à l'abri des intempéries, du théâtre, de la lecture, de la musique, des bricolages, des sciences et bien plus encore !

Venez donc vivre l'aventure médiévale le temps d'une fin de semaine, à compter de 20 h le vendredi le 5 juillet. Coût d'entrée : 3 \$ pour les trois (3) jours. Gratuit pour les enfants de 0 à 2 ans.

Sous le thème **Viens camper à l'île**, les familles désireuses de le faire pourront aussi coucher sur place le samedi 6 juillet. Il faut toutefois réserver. **Pour ce faire ou pour obtenir toute l'information, composez le (450) 654-2307.**

## Horaire de l'édition 2002

### VENDREDI 5 JUILLET

- 19 h** Défilé médiéval où les amis viennent déguisés
- 20 h** Spectacle d'ouverture «Le Carnaval des animaux»
- 21 h 30** Grand jeu thématique

### SAMEDI 6 JUILLET

- 10 h** Patou
- 11 h** Art Scène Danse
- 12 h** Concours de la relève
- 13 h** Hommage à Harry Potter
- 14 h 30** La musique des cadets de la région de l'est
- 15 h** Concours de la relève
- 16 h** Marie-Martine
- 17 h** Comme chien et chat
- 18 h** Concours de la relève
- 19 h** Rose-Lise au Bois chantant
- 20 h** La forêt funenbule

\* Animations ambulantes tout au cours de la journée

### DIMANCHE 7 JUILLET

- 10 h 30** Fredo le magicien
- 12 h** Concours de la relève
- 13 h** J'espionne
- 14 h** La Bohémienne aux milles récits
- 15 h** Cirqu'en kit
- 16 h 30** La Bohémienne aux milles récits
- 17 h** Paradox et Parodie
- 18 h** Finale du concours de la relève
- 19 h 30** Menus et Ménestrels

\* Animations ambulantes tout au cours de la journée

**Informations : (450) 654-2330 ou 654-2438 (pendant l'événement) ou visitez le site Internet de l'événement à [www.cjeune.biz](http://www.cjeune.biz)**

## Du cinéma en plein air gratuit au parc Marie-Soleil-Tougas

Tous les mercredis de l'été, la petite famille est invitée au parc Marie-Soleil Tougas (Secteur Le Gardeur) au 250, rue de La Paix, pour la projection d'un film en plein air.

L'animation débute à 19 h alors que la projection s'amorce dès la noirceur. En cas de pluie, le film est présenté au gymnase de l'école Le Bourg-Neuf, à 20 h 30.

Voici les films à l'affiche cet été :

26 juin	L'ère de glace
3 juillet	Joe Quelqu'un
10 juillet	Flics en direct
17 juillet	Mort à Smoochy
24 juillet	L'inconnu de Las Vegas
31 juillet	Hal le superficiel
7 août	La machine à explorer le temps
14 août	Spider-Man

**Apportez votre chaise  
et votre maïs soufflé !**

# PATOU

# FREDO LE MAGICIER



# Neuf piscines extérieures à la disposition de tous les Repentinois

Les amateurs de baignade sont priés de prendre note que les neuf (9) piscines extérieures de la nouvelle ville de Repentigny ouvriront leurs portes au grand public à compter du lundi 17 juin (secteur Le Gardeur) et du samedi 22 juin (secteur Repentigny).

À **Le Gardeur**, la piscine du parc **Laverdière**, située au 200, rue St-Paul, sera en opération du lundi 17 juin au dimanche 18 août.

Elle est accessible tous les jours de 13 h à 20 h. Les enfants de 0 à 6 ans ont accès à la pataugeoire aux mêmes heures (accompagnateur obligatoire, 14 ans minimum).

À Repentigny, les huit bassins seront accessibles du 22 juin au 18 août.

## Horaire des bains (piscines secteur Repentigny)

Heure	lundi au jeudi	vendredi	samedi	dimanche
13 h à 17 h 30	tous			
13 h à 17 h	tous	tous	tous	
17 h 30 à 18 h 30	adultes			
18 h à 19 h		adultes	adultes	adultes
18 h 30 à 20 h	tous			
19 h à 20 h		tous	tous	tous



### Localisation

**Champigny:** 225, rue Champigny  
**De la Paix:** 170, rue De Berthier  
**Deschamps:** 243, rue Lanoue  
**Lachapelle:** 45, rue Valois

**Lajoie:** 75, rue Lajoie  
**Laforest:** 175, rue Lorange  
**Rivest:** 85, boulevard Iberville  
**Thifault:** 457, rue Robillard

### Tarifcation

La tarification est la même pour les deux secteurs. L'accès aux bassins est gratuit avec la carte «Passeport» ou la carte «Privilèges». Les non-détenteurs devront déboursier 1\$.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ

La saison estivale de la nouvelle ville de Repentigny propose un très large éventail d'événements sportifs et culturels. Le tableau qui suit présente les principales manifestations des prochains mois, mais il existe une multitude d'autres activités quotidiennes pour tous les goûts et tous les âges. Consultez les programmes de loisir et culture ou visitez les sites internet des deux secteurs de la nouvelle ville aux adresses suivantes :

[www.ville.repentigny.qc.ca/calendrier/index.html](http://www.ville.repentigny.qc.ca/calendrier/index.html)  
[www.ville.legardeur.qc.ca/residentiel/index.htm](http://www.ville.legardeur.qc.ca/residentiel/index.htm)

## DATES ■ ACTIVITÉS ■ SITES

- 18 AU 30 JUIN  
Tournoi provincial de baseball Bantam  
Parcs Champigny, Rivest, Thifault
- 23 ET 24 JUIN  
Fête nationale, Parc Saint-Laurent
- 25 AU 30 JUIN  
Championnat québécois de tennis extérieur  
16 ans et +, Parcs Larochelle et Champigny
- 5 AU 7 JUILLET  
Festival de spectacles Jeune Public  
Parc de l'île Lebel
- 8 AU 14 JUILLET  
Tournoi provincial de baseball Moustique  
Parc Laverdière
- 25 AU 28 JUILLET  
Challenge de volleyball, Parc Saint-Laurent
- 2 AU 4 AOÛT  
Rendez-vous estival de Le Gardeur, Parc L'Horizon
- 2 AU 4 AOÛT  
Tournoi provincial de soccer Bantam, Parcs JBM et Du Moulin
- 9 AU 11 AOÛT  
Festival Gospel, Parc de l'île Lebel
- 2 AU 18 AOÛT  
Semaine du Patrimoine, Parc de l'île Lebel
- 24 AU 31 AOÛT  
Internationaux de tennis junior du Canada, Parc Larochelle
- 24 AOÛT AU 22 SEPT.  
Exposition Diane Éthier, Salle d'exposition (bibliothèque)

## Assemblées du conseil municipal

Le conseil municipal de la nouvelle ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois.

Toutefois, en raison de la période des vacances, la prochaine séance régulière aura lieu le **mardi 30 juillet à 19h**, à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, situé au 435, boulevard Iberville. Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le **654-2418** ou visitez notre site Internet à : [www.ville.repentigny.qc.ca/mairie/mairie.html#dates](http://www.ville.repentigny.qc.ca/mairie/mairie.html#dates)

## Pour joindre votre conseiller municipal

<b>District 1</b> André Cyr 585-3410	<b>District 5</b> Patrice Peltier-Rivest 657-1255	<b>District 9</b> Jean Langlois 585-4285
<b>District 2</b> Lucien Goulet 581-3508	<b>District 6</b> Daniel Labrecque 585-8557	<b>District 10</b> Jeannot Lemay 582-4342
<b>District 3</b> Denyse Peltier 581-5733	<b>District 7</b> Raymond Hénault 581-0319	<b>District 11</b> Francine Payer 582-7711
<b>District 4</b> Yves Tousignant 582-6778	<b>District 8</b> Mario Morais 654-4018	<b>District 12</b> Robert Picard 581-9288

## Services municipaux

### Secteur Repentigny

Hôtel de ville	654-2323
Approvisionnements	654-2371
Bibliothèque municipale	654-2345
Communications	654-2311
Cour municipale	654-2358
Direction générale	654-2304
Évaluation	654-2349
Greffe	654-2317
Ingénierie	654-2373
Mairie	654-2302
Piscine municipale	654-2401
Plaintes	654-2311
Protection du voisinage	654-6472
Ressources humaines	654-2385
Services communautaires	654-2330
Sécurité publique/Division incendie	654-2351
Sécurité publique/Division police	654-2380
Taxation	654-2355
Transport en commun	654-2315
Travaux publics	654-2382
Trésorerie	654-2450
Urbanisme/Permis/Inspection	654-2376
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	<a href="http://www.ville.repentigny.qc.ca">www.ville.repentigny.qc.ca</a>
Courriel	<a href="mailto:communication@ville.repentigny.qc.ca">communication@ville.repentigny.qc.ca</a>

### Secteur Le Gardeur

Hôtel de ville	585-1140
Bibliothèque municipale	582-8288
Loisirs et culture	585-1143
Sécurité publique/Division incendie	654-2351
Sécurité publique/Division police	654-2380
Travaux publics et environnement	585-4040
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	<a href="http://www.ville.legardeur.qc.ca">www.ville.legardeur.qc.ca</a>
Courriel	<a href="mailto:communication@ville.repentigny.qc.ca">communication@ville.repentigny.qc.ca</a>

Le **Bulletin d'information** est publié dix fois l'an.

**Réalisation :** Division des communications  
de la Ville de Repentigny

**Infographie :** [www.cormierpub.qc.ca](http://www.cormierpub.qc.ca)

**Impression :** Imprimerie Bernier

**Distribution :** Postes Canada

**Tirage :** 29 000 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1182-5731



Imprimé sur du papier recyclé.